L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 5 JANVIER 1896. Fondée le 1er septembre 1827

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 5 JANVIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 7e page.

M. Bowler dans l'embarras.

Nous ne sommes pas des admirateurs bien enthousiastes du Congrès actuel, pas plus que du précédent qui a commis tant d'erreurs. Mais, enfin, c'est le Congrès. C'est lui qui légifère. Une fois qu'il a adopté un projet de loi à une majorité que personne ne conteste, que ce projet est allé des Chambres à l'Exécutif, et que ce dernier l'a signé et promulgué, ce projet devient loi et doit être mis en vigueur et appliqué. Il est possible, cependant, que cette loi nouvelle soit considérée, par celui-ci ou par celui-là, comme inconstitutionnelle. Qui règlera la question ? Qui résoudra le problème ? Y a-t-il une autorité qui est, de par la Constitution, chargée de ce soin ? Oui, sans doute, et cette autorité, c'est la justice et, spécialement, en dernier ressort, la Cour Suprême des Etats-Unis. Cela, tout le monde le sait et l'admet. A cet égard, nulle contestation, nul doute ne s'élève.

Or, il y a une loi qui a été dûment adoptée par le corps législatif, dûment signée et promulguée par le président. Toutes les formalités légales ont été remplies, de l'aveu de tous. Cependant elle n'est pas mise à exécution, malgré les réclamations constantes des intéressés, et bien que, du côté de l'exécutif, il n'y ait aucun obstacle matériel à cette exécution. Pourquoi, puisque les cours n'ont pas été consultées et n'ont pas eu l'occasion de se prononcer à cet égard ?

C'est qu'il y a, dans les bureaux du secrétaire du Trésor, un fonctionnaire de second ordre qui exerce un contrôle quelconque sur les comptes que le gouvernement doit solder, sur les paiements qu'il a à faire, afin de s'assurer, soit de l'identité, soit de la validité des titres du réclamant et de la régularité des formalités à accomplir, avant le versement de la somme stipulée.

Or, ce fonctionnaire, ce contrôleur, transportant tout à coup ses pouvoirs de la sphère purement administrative où il doit rester confiné dans la sphère législative où il n'a que faire, où il ne peut pénétrer que par intrusion et usurpation, s'est tout à coup ingéré, de sa propre autorité de déclarer inconstitutionnelle la loi de la prime; il refuse non pas de payer—cela ne le regarde pas—mais d'approuver le crédit voté par le Congrès, signé et promulgué par le Président.

Et voilà près de six mois que dure cette étrange situation. Voilà près de six mois qu'il y a un véritable embargo mis par ce fonctionnaire sur la somme de $5,000,000 qui sauverait de la ruine des producteurs à qui elle appartient de droit et qui ne peuvent pas la toucher. Voilà près de six mois que ce contrôleur tient en suspens toute la machine administrative. Voilà enfin près de six mois qu'un simple fonctionnaire du Trésor se moque de son chef d'emploi, du chef de l'Exécutif, et du corps législatif entier, sans qu'on n'ait encore mis bon ordre aux étranges prétentions de ce subalterne.

Enfin, la Chambre est saisie de la question; elle l'est par un représentant de la Louisiane, M. Boatner, qui a l'intention bien arrêtée d'aller jusqu'au bout, de rogner les ongles à M. Bowler, le contrôleur en question, et de le forcer à rentrer dans le cercle des attributions que comportent ses fonctions. Il faut savoir à quoi s'en tenir sur les pouvoirs que possèdent les fonctionnaires de ce genre. Si l'on laissait s'établir un pareil précédent, aucune législation ne serait plus possible. Le premier payeur venu pourrait mettre son veto sur un versement quelconque. Ce seraient les bureaux de l'administration qui morigéneraient l'exécutif et le législatif. Ce serait, en propres termes, l'anarchie, non plus seulement dans la rue,—ce dont il y a toujours moyen de venir à bout, mais au sein même du gouvernement, —mal incurable, puisque c'est le gouvernement qui fait marcher tous les rouages de la machine politique, tous les ressorts de l'activité nationale.

Mort du Père Chocarne.

L'Ordre des Dominicains vient de faire une grande perte dans la personne du T. R. Père Bernard Chocarne, mort à Corbara, en Corse, le 5 décembre 1895. Depuis quelques années, sa santé, altérée par les travaux du saint ministère, l'avait forcé au repos. Compatriote du P. Lacordaire, il était né à Beaune et prononça à vingt-trois ans les vœux solennels qui enchaînaient sa vie à la vocation religieuse. Il fut particulièrement aimé du Restaurateur de l'Ordre des Dominicains en France, dont il écrivit la vie si édifiante avec un charme qui lui valut les éloges de plusieurs des écrivains les plus célèbres de cette époque. Il vint ensuite en Amérique, et fut le premier Dominicain appelé à la Nouvelle-Orléans; il y fut invité par le Rév. Perché, qui l'avait rencontré à Baltimore, et avait su apprécier sa haute valeur.

L'église St-Augustin était trop petite pour contenir la foule venue pour entendre le moine, dont le blanc costume inspirait sans doute la curiosité, mais dont la parole éloquente, l'émotion communicative avaient un incomparable attrait. Il passa ensuite quelque temps au Kentucky et, dans la retraite de Ste-Rose, écrivit pour le *Correspondant* une série d'articles ayant pour sujet: "Le Catholicisme en Amérique". Ces articles, signés *Pierre Duval*, eurent un grand succès; ils étaient remarquables par la finesse des aperçus, par la justice, la modération dans les idées, l'élégance, la clarté du style; qualités qui ne faisaient jamais défaut à aucun des ouvrages du Père Chocarne. De retour en France, il fut élevé à la dignité de Provincial et l'occupa avec les intervalles d'usage jusqu'au moment où ses infirmités exigèrent sa retraite. Il avait fondé, rue du Faubourg St. Honoré, l'église du St-Sacrement construite dans le style roman. Il avait l'esprit aussi haut que le cœur, et fin et délicat, une nature droite, ennemie de toute dissimulation. Sa charité était vraiment évangélique; il n'ignorait pas le pouvoir d'une parole compatissante dite à propos. Il est doux de nourrir ceux qui ont faim, de vêtir, de réchauffer ceux qui ont froid; mais combien de cœurs ont soif de consolation, ont besoin d'un rayon de sympathie, soleil du cœur! Il le savait; aussi avait-il des trésors d'indulgence pour tous ceux qui souffrent. Combien d'esprits plongés dans les ténèbres du doute, cette plaie de l'âme, comme l'appelle Lacordaire, ont été ramenés à la religion par sa douceur.

Il comprenait toutes les douleurs, cherchait à les soulager toutes; c'est qu'il était vraiment le disciple de Celui qui s'est fait tout à tous pour les gagner tous, qui n'achève pas le roseau brisé, qui n'éteint pas la mèche encore fumante. Aussi combien d'âmes il a sauvées! Certes nous connaissons tous notre devoir, néanmoins, nous avons tous besoin qu'une parole humaine, la parole vivante, vibrante lui donne une forme pour ainsi dire tangible, et qui lorsque nous succombons à la peine, nous dise comme autrefois le Christ au paralytique: "Levez-vous et marchez." S'il prêchait la bonté, la charité, la charité qui ne juge ni ne condamne, il en avait le droit, car il prêchait d'exemple, estimant l'exemple la plus éloquente des prédications. C'était un vrai prêtre; il a passé en faisant le bien: nous ne savons pas de louange plus haute ni mieux méritée.

GUY DE MORANT.

MADAGASCAR.

Le rapatriement des troupes

D'après les dispositions prévues pour le rapatriements du corps expéditionnaire de Madagascar, certains corps de troupe ou unités doivent prochainement rentrer en France ou en Algérie.

Le ministre de la guerre a pris au sujet de ces éléments les décisions suivantes:

1. Seront dissous, lors de leur rentrée en France ou en Algérie, à des dates aussi rapprochées que possible de leur débarquement;

Le 200e régiment d'infanterie;

Le 40e bataillon de chasseurs à pied;

Le bataillon de la légion étrangère (1er bataillon du régiment d'Algérie);

Le 10e escadron du 1er régiment de chasseurs d'Afrique;

Le peloton de cet escadron, maintenu à Madagascar, sera rattaché au 5e escadron de son régiment;

Les 15e, 17e, 18e batteries, les 1re et 2e sections de munitions, les 3e et 4e sections du parc du 38e régiment d'artillerie;

Les 4 compagnies du train des équipages.

2. Seront provisoirement maintenus:

A. Deux des trois compagnies du génie rapatriées; ces deux compagnies seront réorganisées à Montpellier.

B. Les détachements de relève du 30e escadron du train des équipages, de la 30e section de commis et ouvriers et de la 30e section d'infirmiers, constitués respectivement à Lunel, Marseille et Perpignan.

Port-Saïd.

L'affrété *Amérique* est passé à Port-Saïd avec 440 rapatriés bien portants. Deux décès seulement sont survenus pendant la traversée.

UNE PAGE DE GEORGE SAND.

On vient de publier à Leipzig deux volumes de lettres adressées à Franz Liszt pat ses contemporains célèbres. La plus curieuse est une page inédite de George Sand; datée de 1835, elle appartient à la période la plus agitée de sa vie, au lendemain de sa rupture définitive avec Alfred de Musset. Depuis 1834, George Sand entretenait avec Liszt des rapports épistolaires suivis; mais, après sa brouille avec Musset, on soupçonna des relations plus intimes entre elle et le célèbre musicien. C'est alors qu'elle le supplie de démentir cette histoire calomnieuse, tout en s'excusant que sa triste situation lui interdise de continuer "un commerce si pur et si légitime".

Voici, du reste, le texte même de cette lettre:

Je vais partir pour essayer de rompre une passion bien sérieuse pour moi et bien terrible. Je doute que cela me serve à quelque chose; car chaque nouveau jour de cette passion m'apprend à douter de mon libre arbitre. Je ne sais où je vais et vous vous me permettrez de ne le dire ni à vous, ni à aucun autre. Je sais que je vais être accusée d'avoir été vous rejoindre et d'être cachée avec vous, dans quelque retraite romanesque. Justifiez-moi, je compte sur vous.

Je compte sur vous aussi pour me rendre cette justice, qu'aux jours de ma plus grande douleur, je n'ai point accusé l'auteur de mes souffrances. Je vous l'ai dit, moi seule suis coupable et porte la peine d'une faute immense. En fuyant un pardon trop humiliant, je fais preuve de faiblesse et non de force. Ma vertu serait de m'y soumettre et d'accepter toutes les conséquences du passé, dans un présent orageux et rigide. Je ne le peux pas. Ma raison et ma religion m'abandonnent. Dieu sait ce que je vais devenir. Mon âme est peut-être à jamais perdue. Car je n'ai pas le courage de rester avec celui que je devrais aimer, et je l'aimerai toujours trop pour jamais offrir de garantie certaine à un autre contre lui. Je vais donc travailler à tuer l'amour en moi. Il y a peut être autre chose dans la vie. Priez pour moi. Je le répète.

Tout à vous de cœur.

GEORGE.

Chiffres intéressants.

Le *Registrar general* a publié dernièrement en Angleterre les documents statistiques relatifs au mouvement de la population dans le Royaume-Uni en 1893. Ce fonctionnaire donne un tableau de la natalité depuis 1876, constatant la décroissance de ce facteur indispensable de la vie des nations. Le nombre des naissances par 1,000 habitants, de 1876 à 1893, a baissé, en Angleterre et dans le pays de Galles, de 36.3 à 30.8; en Ecosse, de 35 à 31; en Irlande, de 26.4 à 23; pour le Royaume-Uni, de 34.8 à 30.8; en Italie, de 39.2 à 36.6; en Suède, de 30.8 à 27; en Autriche, de 40 à 36.2; en Hongrie, de 45.8 à 42.8; en Belgique de 33.2 à 29.5; en Suisse, de 32.8 à 28.5; en Hollande, de 37.1 à 33.8; en Allemagne, de 40.9 à 36.7; en Prusse, de 40.7 à 37.5; en France, de 26.2 à 22.1. Ainsi, malgré la paix et malgré l'augmentation incontestable du bien-être, la natalité a fléchi. Il est certain que la fécondité des mariages est en raison inverse de la prospérité et de la civilisation des nations. C'est ce qui explique la disparition successives des races les plus policées, absorbées par d'autres plus vivaces qui les approchent et qui finissent par se les assimiler, sans qu'il en reste même des traces, ainsi que c'est arrivé pour les Egyptiens auchtotones.

VALSEURS ET VALSEUSES.

LA VALSEUSE TRÈS-CHIC.

Grande, svelte et souple. Quatre-vingts mètres de vieil alençon ou de malines sur une traîne en queue de paon, qui endoie majestueusement. Peu de bijoux, mais éblouissants; sept "porte-bonheur" en diamants, un bouquets de fleurs naturelles à la main, le panache de maréchal de France s'élevant d'un nœud de pierreries sur une petite tête altière. Sourit à peu près de même à chacun et avec une grâce triomphante; valse droite, à pas gracieux, glissés doucement; daigne se pencher, si son valseur est prince ou s'il a l'honneur de ne pas lui déplaire. Possède un art extrême pour rejeter en arrière son immense queue qui ne paraît pas la gêner et suit harmonieusement ses mouvements. Regarde en valsant l'épaule de son danseur et voit cependant tout ce qui ce passe autour d'elle. Si l'on a satisfait sa seigneurie, en reprenant le bras de son valseur elle ne parle pas, mais attache sur lui ses beaux yeux avec une expression singulère qui semble dire: "On peut oser." On oserait, qu'on en serait puni, mais on a une minute de joie vaniteuse.

LA DANSEUSE INGÉNUE.

Généralement fagotée. A des épaules qui rougissent comme ses joues, balbutie, s'embrouille, s'arrête pour dire: "Oui, monsieur", s'applique pour danser suivant les préceptes de son professeur, est un peu pressée, perd la mesure, se trouble, met les pieds dans sa robe ou accroche son éventail qui se casse. Danse mécaniquement, sans oser ni parler, ni rien voir; trouve cependant, après une série de mésaventures, qu'elle s'est bien amusée au bal.

LA "POSEUSE".

Est serrée dans sa robe, dans ses souliers, dans ses gants, a des cascades de cheveux qui ruissellent en flots raides à grand renfort d'épingles sur sa nuque; pince les lèvres pour rapetisser sa bouche; parle du nez, du fond de la gorge ou du bout de la langue; affecte un petit accent étranger; a une manière particulière de tenir son éventail; cherche en tout le distingué, le fin du fin, coule un regard sans chaleur pour son valseur, ébauche un sourire sans charme: n'a plus ni jeunesse, ni entrain, ni attrait; la prétention faite femme; ennuyeuse comme la pluie.

LE VALSEUR BON DIABLE.

Grand garçon, trop bien portant, prend sa valseuse à bras-le-corps, l'enlève comme une plume, lui chuchote des grosses bêtises ou de petites inconvénances dans le tuyau de l'oreille, la fait rougir jusqu'aux cheveux, rit de si bon cœur qu'on ne lui en veut pas, pousse son monde, se fait de la place malgré tout danse toute la nuit, transpire comme un fleuve et va toujours. Est la providence des mamans en disponibilité, des ex-jolies femmes, des petites pensionnaires. A toutes les bravoures, dévore les soupers les plus rances et fait valser les embonpoints les plus rebelles; tourbillonneraient avec l'Obélisque ou la Tour Saint-Jacques sans se fatiguer. Pas distingué, mais précieux. Est très-invité.

LA DAME QUI S'AMUSE.

Petite, un peu grasse; une de ces toilettes économiques qui se "retapent" indéfiniment; gaze de Chambéry mauve ou taffetas vert d'eau avec des dentelles de Bruxelles ou de Chantilly; bavarde, se remue, serre la main de toutes les femmes, s'agite comme la mouche du coche, raconte la rougeole de son petit dernier, ou la colique de sa tante, ou ses mésaventures en chemin de fer. Bonne mère de famille, mais au bal elle s'amuse, elle est là pour ça; elle n'y va pas si souvent! Accepte toutes les invitations, boit, mange, soupe, met des bonbons dans ses poches, s'en va quand on éteint les bougies, enfin a l'air de s'en donner pour son argent.

LE JEUNE HOMME QUI CHERCHE A SE MARIER.

Profondément respectueux avec les jeunes filles, câlin avec les vieilles dames. Fait dire à tous les bonnets de dentelle: "Il est gentil ce jeune homme!" Flaire une dot de loin comme un chien de chasse. Pour deux cent mille francs, deux valses; trois cent mille, un quadrille de plus; quatre cent mille, invite la maman; cinq cent mille, prie la demoiselle de lui accorder le cotillon tout entier et lui apporte l'éventail d'honneur. Pour un million, il jetterait son pardessus dans la boue sous les pas de ces dames et monterait sur les siège avec le cocher. Effleure à peine la taille de sa danseuse, la guide avec précaution, prend soin de sa robe, parle peu, mais possède quelque phrases sur "le bonheur à deux" qu'il glisse, avec un regard séducteur, si le poids de la dot lui paraît suffisant.

LA DEMOISELLE QUI CHERCHE UN MARI.

A pris le genre américain. Dit qu'elle ne veut pas se marier, mais en grille d'envie. Flirte avec tout le monde, accable d'avances les plus jolies femmes qui ont une cour pour faire un choix parmi leurs adorateurs. Distribue les fleurs de son bouquet et celles de son esprit avec facilité. A des robes excentriques: des franges d'argent, des broderies d'or, des plumes; chaque toilette est un coup de pistolet, et chaque regard une flèche qui vise au cœur. Le "petit dieu malin" s'embusque dans sa jupe. Prend tour à tour l'air langoureux et enflammé. Valse à l'allemande dans une pose abandonnée qui fait sentir son bras, ses épaules, ses cheveux. Ne trouve pas de mari du tout, mais autre chose. Rencontrera peut-être plus tard un baron d'aventure ou un ancien ministre de quelque gouvernement problématique.

LE VALSEUR TIMIDE

Arrive de province, baisse les yeux, parle bas, n'invite que les "paquets", de peur d'être refusé; n'est pas plus bête qu'un autre, mais le paraît.

LE VALSEUR ÉCHEVELÉ

Se penche sur sa valseuse comme un peuplier courbé par le vent, ondule dans les groupes, tient la main de sa danseuse sur sa hanche, et fait de longues glissades en rejetant de temps en temps sa tête en arrière pour secouer ses cheveux. Repart en s'inclinant de nouveau, ainsi qu'un mât en détresse. Ses pas ne sont plus des ondulations, c'est la houle de la marée montante. Arrive au port sans accident, mais on tremble!

LA PETITE COMTESSE.

Dans tous les bals, il y a celle qu'on appelle spécialement "la petite comtesse" ou "la petite marquise". De la grâce, du brio, des toilettes qui font toujours songer à une rose épanouie. Une coquetterie d'enfant, de petits pieds grands comme ça, toujours chaussée divinement.—Un peu étourdie, un peu moqueuse, mais si gentille!—Valse par caprice avec des mouvements d'oiseau qui traîne son aile, boit du vin de Champagne au bras d'un beau garçon, se laisse griser de musique et de compliments, est friande d'hommages comme un enfant de bonbons; oublie son éventail au buffet, son bouquet dans le boudoir, son mouchoir au souper et son cœur on ne sait où!—Mais on lui en rapporte d'autres!

LE VALSEUR MALADROIT.

Part à contre-mesure, marche sur les pieds d'un monsieur, fait ses excuses à un autre, glisse, se rattrape à une grosse dame, lui déchire sa robe, s'entortille dans la jupe de sa valseuse, tombe par terre, l'entraîne avec lui, renverse un domestique qui porte un plateau chargé de cristaux pour le souper, se relève au milieu du tumulte, emporte sa valseuse pourpre et effarée, se recogne contre une porte, contre un individu, contre un fauteuil qui tombe avec bruit; s'enfuit dans un boudoir, écrase les pattes au chien, jette par terre une jardinière, perd décidément la tête, lâche sa danseuse et se sauve à travers les escaliers, poursuivi par le chien qui lui mord les mollet et par les malédictions de la maîtresse de la maison.

LES AMOUREUX.

Plus rien! plus personne! La foule, —désert d'hommes,—n'existe pas. Ils tournoient dans l'azur, ils s'enlacent dans l'éther! Ces élus du Destin ont tout oublié. Leurs pas, unis dans une harmonie délicieuse, chantent avec eux la mélodie de l'amour. Elle est dans les bras qui l'enveloppent comme un enfant dans son berceau; lui, sourit, et de temps en temps, les deux regards qui se rencontrent répandent une nouvelle ivresse. Ils dansent comme on doit danser au ciel, si près l'un de l'autre que la robe blanche paraît un nuage qui les enveloppe: pas de paroles, mais le trouble qui monte en flots roses à leurs fronts fait trembler leurs mains frémissantes et bondir leurs cœurs, dont chacun sent les battements. La rage, la jalousie, l'ennui, la malveillance s'agitent autour d'eux: ils ne voient rien; comme deux cygnes jumeaux, ils glissent et passent, calmes et fous en même temps, vivant dans leur rêve; et pour le reste, qu'importe!

La promptitude américaine.

Nous lisons dans le *Figaro* :

Un enseignement pratique se dégage de la querelle imprévue qui met aux prises les Anglais et les Américains. On pourrait en condenser le résumé sous ce titre: De l'inutilité du formalisme et, par conséquent, de la diplomatie.

Quand une divergence d'intérêts se produit entre deux nations d'Europe, les gouvernements agissent comme si non seulement le téléphone et le télégraphe, mais encore la poste et les chemins de fer n'existaient pas. On échange d'abord des conversations prudentes, suivies de notes alambiquées, que l'on se transmet par des courriers sûrs et peu pressés. Si l'on passe à des démonstrations moins discrètes, on formule des représentations pleines de sous-entendus et l'on noie l'expression d'une pensée claire et précise dans les flots d'une phraséologie sans relief. Il en résulte que les peuples dont le sang devient l'enjeu de ces discussions académiques ne sont tirés de leur quiétude que par les premiers coups de canon.

Les pouvoirs publics aux Etats-Unis ont procédé tout différemment dans la circonstance qui nous occupe. Pour eux, le temps a son prix et les paroles leur signification nette; c'est presque téléphoniquement que le président Cleveland a transmis à Londres l'expression brutale de sa pensée. Il a considéré que puisqu'en cinq minutes la substance d'un discours public pouvait être portée, de la Maison-Blanche, à la connaissance de lord Salisbury, il était parfaitement inutile de mobiliser des diplomates, de déranger des courriers, de recourir à des circonlocutions pour manifester son sentiment.

Et voyez comme son langage a été compris! L'Amérique entière a vibré comme sous le choc d'une étincelle électrique et, tandis que l'opinion, en Angleterre, confiante dans la vertu des anciens usages et des vieilles formules, est restée surprise et comme engoncée, nous avons vu se produire instantanément, aux Etats-Unis, une véritable explosion du sentiment national.

On peut inférer de là que la diplomatie à l'américaine a parfois du bon et que le monde ne sombrerait pas si l'on se décidait à donner un coup de pied dans les vieilles boîtes où l'on enferme les formules du protocole, et qui forment le bagage le plus encombrant et aussi le plus inutile des chancelleries.

Fiançailles princières.

Victor Emmanuel Ferdinand.

On annonce les fiançailles du prince de Naples, fils du roi Humbert d'Italie, avec la princesse Mathilde.

Le prince est né à Naples, le 11 novembre 1869.

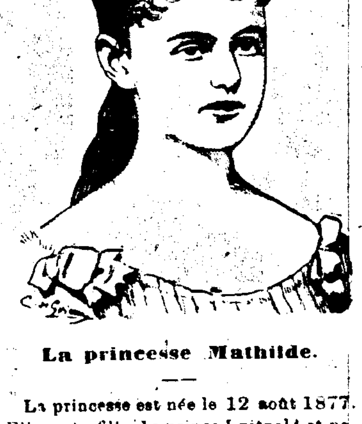

La princesse Mathilde.

La princesse est née le 12 août 1877. Elle est fille du prince Luitpold et petite-fille du régent du royaume de Bavière.

Les grandes manœuvres en 1896.

Si rien ne modifie les dispositions arrêtées en principe par l'état-major général, les grandes manœuvres de l'année prochaine en France, comme nous l'annoncions l'autre jour, se dérouleront dans la région du Sud-Ouest, entre Limoges et Toulouse, en mettant aux prises le 12e corps et le 17e:

Le premier de ces corps, commandé par le général de Poilloüe de Saint-Mars, que des ordres du jour légendaires doivent faire appeler "le père du soldat"; le second, par le général Fabre, un de nos héros de la guerre d'Italie, qui fut grièvement blessé à la bataille de Solferino, et qui représentait la France il y a deux ans en Lombardie, à l'érection du monument commémoratif de Palestro.

On peut augurer des remarquables états de service de ces deux chefs que leurs opérations seront marquées au coin d'un sérieux intérêt technique, de même que leur caractère nous assure des conditions de courtoisie loyale qui présideront à la lutte.

Toulouse et Limoges ont un égal amour-propre de leurs corps d'armée soigneusement entraînés et de leurs commandants en chef respectifs qui ont su s'y concilier toutes sympathies et toutes confiances. La nouvelle que nous donnons les premiers sera donc un événement pour les deux cités; c'est le Midi qui se lève ou va se lever pour combattre le Centre!

Quant à la zone où s'engagera l'action principale, des considérations de tout ordre la feront probablement choisir sur les confins des deux commandements, entre la Dordogne et le Lot-et-Garonne.

Comme dernière observation, il faut noter que le cycle de nos grandes manœuvres, depuis que l'armée française les pratique à l'image de l'armée allemande, a embrassé l'une après l'autre toutes les parties de notre terriroire, en portant spécialement à partir de 1889 sur notre frontière de l'Est et du Nord, et en aboutissant à la mise en mouvement d'armées entières en 1891 et 1895.

Ce cycle recommence pour reprendre sous nouveaux aspects toutes les hypothèses du combat moderne, et de façon à y préparer successivement tous nos corps d'armée sans exception.

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Le spleen des habitants de Londres

Le mauvais temps et l'isolement de l'Angleterre causent une morne tristesse.

Presse Associée.

Londres, 4 janvier—Les sérieuses complications internationales soulevées par l'invasion du Transvaal et la question vénézuélienne, auxquelles viennent s'ajouter un temps chaud et humide accompagné des brouillards épais comme une purée de pois particuliers à la métropole, semblent avoir chassé la gaîté de Londres cette semaine.

Il est certain que les récents événements ont eu pour effet de rendre raisonnables non seulement les habitants des [illegible], mais ceux de toutes les parties de l'empire britannique.

La position prise par le président Cleveland au sujet de la frontière du Venezuela, l'excitation qui a suivi la nomination de la commission, les preuves de l'isolement de l'Angleterre en Europe et les troubles du Transvaal ont fait peser [illegible] et ses actions même au plus [illegible] des Anglais.

Il est douteux qu'une crise pareille se soit jamais présentée en Angleterre, enfin dans les temps les plus troublés, et, en conséquence, le peuple commence à s'apercevoir qu'il n'a qu'une armée insignifiante en comparaison avec celles des autres nations européennes, ou avec les forces que les Etats-Unis pourraient mettre en ligne, et que la flotte de l'Angleterre, aussi puissante qu'elle soit, ne pourrait se mesurer avec les flottes combinées de la Russie, de la France et de l'Allemagne.

Cependant, c'est dans ce sentiment de raison que la perspective est la moins sombre, car il peut engager le gouvernement anglais à adopter la politique de "bon sens" prônée par M Gladstone, et éviter ainsi de graves conséquences.

Les Messages à la Reine Victoria.

Presse Associée.

Londres, 4 janvier—La reine Victoria est tenue parfaitement informée des plus importantes questions concernant le Foreign Office et le ministère des colonies. Le nombre des boîtes de messages qui lui sont envoyées a été doublé.

Ces boîtes partent des divers ministères pour le palais de Buckingham, d'où elles sont expédiées par messagers spéciaux à Osborne, île de Wight, où la reine a passé les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Les boîtes royales sont noires, et portent en relief les lettres V. R.

En plus de ces informations officielles, la Reine reçoit les dépêches de l'agence Reuter et de la Presse Associée.

Les massacres d'Orfah.

Presse Associée.

Constantinople, 4 janvier—Il est établi que les récents massacres à Orfah ont été terribles. Les rapports officiels admettent que neuf cents chrétiens ont été tués. Mais d'après des rapports privés, le chiffre est de deux mille. On n'a cependant pas reçu d'autres détails.

Il est annoncé que les habitants de Biredjik, une ville importante située sur les bords de l'Euphrate, ont été massacrés.

On croit que ces nouveaux outrages ont été commis par les Kurdes et la cavalerie Hamidieh.

Les ambassadeurs des puissances étrangères ont été informés que l'effusion de sang a été exceptionnellement terrible.

La protection des femmes mariées.

Presse Associée.

Londres, 4 janvier.—La nouvelle loi de protection des femmes mariées est entrée en vigueur mercredi dernier.

Dès jeudi, six demandes ont été présentées.

Le juge a expliqué à ces dames qu'elles pouvaient quitter leurs époux et réclamer une pension alimentaire, mais que la loi ne s'appliquait pas aux femmes vivant avec leurs maris.

Parmi les applicants se trouvait un homme marié, qui demandait d'être débarrassé d'une femme dissipée. Le magistrat lui a expliqué que la loi n'avait pas été votée pour débarrasser les maris de leurs femmes.

Les Finances Anglaises.

Un surplus de cinq millions de livres.

Presse Associée.

Londres, 4 janvier—La seule nouvelle réconfortante depuis quelque temps pour les Anglais est le rapport du département du Trésor, qui estime le surplus des recettes sur les dépenses à la fin de l'année financière, à cinq millions de livres sterling.

On apprend de bonne source que ce surplus sera tout d'abord employé à augmenter considérablement la puissance de la marine anglaise.

Nouvelles de Johannesburg.

La Tranquillité Règne

Détails de la Bataille.

Presse Associée.

Londres, 4 janvier—Le ministre des colonies a reçu à quatre heures du matin une dépêche annonçant que la tranquillité règne.

Une dépêche officielle envoyée par Sir Hercules Robinson, gouverneur de la Colonie du Cap, est ainsi conçue:

De Wett (Sir Jacobus de Wett, agent britannique à Prétoria) me télégraphie: La tranquillité règne, et d'autres troubles sérieux ne sont pas à craindre.

Une délégation du comité de réformes de Johannesburg est arrivée hier soir et a garanti que la paix et l'ordre y seront maintenus. Je me suis présenté chez le président Kruger et l'ai informé des garanties données.

Il m'a donné l'assurance que, en attendant votre arrivée, si la population de Johannesburg reste tranquille, ne commet ni un acte hostile et n'enfreint, d'aucune façon les lois du pays, la ville ne sera pas inquiétée ni cernée par les Burghers.

Les membres de la délégation ont été très satisfaits de cette assurance et ont pris, au nom du comité, l'engagement de maintenir l'ordre.

Je saisis cette occasion pour témoigner de la grande modération et des ménagements du gouvernement du Transvaal dans ces circonstances exceptionnellement difficiles. Son attitude envers moi a été aussi bonne que je pouvais le désirer.

Les prisonniers viennent d'arriver. Les pertes de leur côté ont été très sévères, et celles des Burghers très légères.

Une seconde dépêche de Sir Hercules Robinson est ainsi rédigée.

De Wett me télégraphie que le nombre de blessés parmi les troupes de Jameson est de plus de trente. Ils sont tous à Krugersdorf et soignés par des médecins. Leurs noms et les détails de leurs blessures n'ont pu être obtenus. Le nombre des tués est estimé à soixante-dix, mais on n'a aucune information positive.

On continue à ramasser les cadavres sur le champ de bataille et à les enterrer.

Les journaux de Captown annoncent que le docteur Jameson et le capitaine White, un frère de lord Annaly, sont enfermés dans la prison de Pretoria. Grey et Coventry (le capitaine Charles J. Coventry, de la police du Bechuanaland et frère du comte de Coventry) sont blessés. Les Boers ont fait cinq cents prisonniers.

Le prince de Galles chez lord Lonsdale.

Presse Associée.

Londres, 4 janvier—Lundi prochain, le prince de Galles ira s'installer chez lord Lonsdale au château de Lowther, où de grands préparatifs ont été faits. Il y aura chasse tous les jours.

Prétendue déclaration du président Kruger.

Presse Associée.

Londres, 4 janvier—Une dépêche privée reçue à Londres, cette après-midi, de Pretoria, dit que le président Kruger a déclaré qu'il est disposé à accorder des concessions satisfaisantes aux Uitlanders ou étrangers, dont les demandes de représentation, par suite du fait qu'ils contribuent pratiquement à la totalité du revenu de la république, ont causé l'animosité qui a eu pour résultat la tentative malheureuse du docteur Jameson.

NOUVELLES AMERICAINES.

Le mariage Belmont-Vanderbilt.

Presse Associée.

New York 4 janvier—Le mariage de Mme Alva Vanderbilt et d'Olivier P. Belmont, annoncé semi-officiellement, n'a pas même causé une surprise dans les cercles mondains, par le fait qu'il est considéré par tous ceux qui connaissent leurs relations comme la conséquence logique du divorce obtenu par Mme Vanderbilt au mois de mars dernier.

Mme Vanderbilt et M. Belmont avaient l'intention de se marier ce matin à dix heures, afin de s'embarquer sur le steamer Fulda, de la ligne du Nord German Lloyd, en partance pour Gênes, Italie.

Mme Vanderbilt a eu presque des crises hystériques quand elle a lu l'annonce du mariage et elle a fait mander aussitôt M. Belmont. Ils ont causé de leurs affaires et décidé que, dans ces circonstances, le mariage devait être retardé.

Les amis de Mme Vanderbilt disent qu'il aura certainement lieu avant mercredi et que les époux partiront ce jour-là pour l'Italie.

Le Normania, de la ligne Hambourgeoise Américaine, part à cette date d'Hoboken pour Gênes. La cabine des nouveaux mariés a été retenue pour un couple inconnu.

Richard Croker.

Presse Associée.

Lexington, Kentucky, 4 janvier—Richard Croker, en route pour le haras de Belle Meade, près de Nashville, Tennessee, dont il est un des propriétaires, s'est arrêté à Lexington.

Je n'ai pas parlé de politique à New-York, a-t-il dit, et je ne puis en parler dans le Kentucky.

A propos d'une liste présidentielle comprenant le gouverneur Morton, de New York, et le gouverneur Bradley, du Kentucky, l'ancien leader de Tammany s'est exprimé ainsi: Je déclare que je ne sais rien à ce sujet. Je suis entièrement en dehors de la politique.

L'Utah admis dans l'Union.

Presse Associée.

Washington, 4 janvier—Le président Cleveland a signé ce matin à dix heures la proclamation par laquelle l'Utah est admis au nombre des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Importation d'or.

Presse Associée.

New York 4 janvier—Les [illegible] Aller, arrivé à New York dans deux jours, apportent $1,500 000 d'or en monnaies américaines et en barres à MM. Zimmerman et Forshay.